

Tourisme et communautés de pêcheurs : avis de tempête

Dans beaucoup de pays du Tiers-Monde, les gouvernements fondent leurs espoirs – en terme d'entrée de devises – sur l'industrie touristique. Pour le Sénégal, par exemple, la pêche, qui est l'un des principaux secteurs pourvoyeurs de devises, est talonnée de près par le tourisme (1). Comme bon nombre de pays du continent asiatique et du sous-continent latino-américain, les pays africains connaissent non seulement une intensification des activités touristiques classiques – hébergement et découvertes – mais aussi de certaines activités annexes : plaisance, ski nautique, etc. Ces nouveaux produits rendent encore plus complexe le conflit entre pêche et tourisme déjà induit par la construction d'hôtels sur le littoral.

conflits à terre...

La sous-région ouest africaine, de la Mauritanie jusqu'au Golfe de Guinée, connaît une intensification sans précédent du tourisme sur la frange côtière. Au Sénégal, avec la complicité de certains élus locaux et de certains fonctionnaires, les promoteurs du tourisme ont réussi à développer leur industrie sur des terres traditionnellement utilisées pour la pêche et la transformation artisanale du poisson pratiquée par les femmes. Dans certaines communautés côtières, la terre était d'ailleurs non seulement utilisée pour la construction des habitats et maintes activités liées à la pêche, mais aussi pour l'agriculture. Traditionnellement, bon nombre de ces communautés alliaient pêche et agriculture. Ce qui présentait plusieurs avantages : la diversification des revenus des populations, mais aussi la contribution à une alimentation équilibrée, sans parler de l'autosuffisance économique sur le plan local.

Si la construction de gros complexes touristiques rend visible la confiscation des terres au détriment des communautés, d'autres moyens sont plus sub-

tils. La « privatisation des terres » ne dit pas son nom. La stratégie développée par les opérateurs touristiques passe par la mise en place d'infrastructures légères à même la plage : plantation d'arbres, haies ou clôtures. Il s'ensuit une fermeture de l'accès à la plage pour les riverains et les pêcheurs qui l'utilisent pour haler leurs pirogues et étaler les filets à réparer. La plage sert aussi bien de lieu de débarquement et de marché que d'espace où se développent des unités de transformation artisanales. Le conflit entre la pêche et le tourisme peut déboucher sur une réduction considérable, voire une cessation des activités liées directement ou indirectement à la pêche. Des milliers de femmes se trouvent aujourd'hui contraintes de cesser de travailler faute d'espace nécessaire pour l'implantation des claies de séchage ou de fours de fumage. C'est la triste réalité dans des villages, comme Hann au Sénégal, où les difficultés d'accès à la terre ont conduit à la disparition des activités de transformation artisanale du poisson.

L'accès à la terre est devenu un enjeu de plus en plus important, surtout dans les pays ouest africains francophones, qui ont mis en place une nouvelle politique territoriale. Cette dernière, inspirée de la tradition française, a mis en chantier la décentralisation. Ainsi, plusieurs localités ont été récemment érigées en communes d'arrondissement. Les élus de ces nouvelles municipalités, qui n'ont profité d'aucune mesure d'accompagnement de la part de l'administration centrale, considèrent le foncier comme source alternative de recettes pour leur survie institutionnelle. La promotion du tourisme devient donc lucrative pour certains élus locaux qui s'adonnent à la spéculation foncière. Dans plusieurs localités, ces pratiques ont suscité des mouvements de révolte.

L'attitude très favorable au tourisme des décideurs politiques est incompréhensible. Sur le plan nutri-

(1) Les recettes en sont évaluées à 80 milliards en 1998, avec une nette progression en 1999 ; soit 100 milliards de Fcfa.

tionnel, en effet, la transformation artisanale met à la disposition des populations un produit azoté avec un apport protidique contribuant à la sécurité alimentaire. Sur le plan culturel, elle contribue à la survivance des traditions culinaires en mettant sur le marché des produits qui répondent au goût et aux normes de qualité des populations concernées. De plus, les produits transformés contribuent au développement de marchés régionaux et sous-régionaux, qui sont des facteurs d'intégration politique, culturelle et économique. En effet, le poisson transformé est échangé à très grande échelle. On peut citer, entre autres, les grands marchés hebdomadaires africains au niveau de certaines frontières vers lesquelles convergent des commerçants venant de plusieurs pays. C'est notamment le cas des marchés de Diaobé et Nzérékoré en Afrique de l'ouest.

...conflits en mer

Au-delà du conflit à terre, la pêche et le tourisme sont aussi en conflit dans l'espace maritime à cause de l'appropriation, par des promoteurs touristiques, des zones proches des côtes traditionnellement utilisées par les pêcheurs pour déployer leurs engins. Les pêcheurs les plus affectés sont naturellement ceux qui utilisent les engins côtiers traditionnels : senne de plage, filets dormants. A l'instar de ce qui se passe à terre, la privatisation de l'espace maritime tient au développement d'activités annexes : ski nautique, pêche sportive et autres activités de plaisance. Ces nouvelles activités requièrent l'aménagement de nouveaux espaces pour la circulation

et le mouillage d'engins nautiques qui gênent considérablement le déploiement des engins de pêche.

Elles participent donc de la disparition de certaines pratiques de pêche traditionnelles, telles que les filets dormants (2). Le fait de classer le littoral comme relevant du domaine maritime précarise le statut des pêcheurs et leur donne peu de pouvoir de négociation pour leur droit d'accès à la terre.

Paradoxalement, bon nombre de jeunes issus des communautés de pêcheurs affectées par la crise de la ressource considèrent le tourisme comme une alternative pour l'accès à l'emploi. Les communautés de pêcheurs pourront-elles combattre ce tourisme anti-social et arrêter de mettre à la disposition de ce secteur une main d'œuvre très jeune ? Une forme de tourisme qui tienne compte des intérêts des communautés est-elle possible sans impliquer ces dernières dans les politiques nationales de tourisme et sans leur permettre de s'investir dans les activités touristiques ? Étant donné que les communautés de pêcheurs ne peuvent avoir aucun droit d'accès formel aux terres du domaine maritime, le processus d'expropriation des terres qu'elles occupent peut-il s'interrompre sans un changement radical du régime foncier ? Autant de questions à prendre en compte pour des solutions alternatives !

Aliou Sall,

socio-anthropologue de la pêche,

Centre pour le Développement

des Technologies Intermédiaires de Pêche (Dakar)

(2) Le conflit d'intérêts entre la pêche artisanale et la pêche de loisirs se rapporte aussi, dans de nombreux contextes, à la quantité importante de poissons pêchée (et parfois revendue hors de toute déclaration) par les pêcheurs « amateurs ».